

## CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

### Souffler des isolants thermo-acoustiques en vrac

Numéro du CQP :	<b>153-2024 12 12</b>
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2029
Créé par les CPNE du :	12 décembre 2024

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53.41 <a href="mailto:cpne.btp@national.ffbatiment.fr">cpne.btp@national.ffbatiment.fr</a>

Responsable du dossier :	FFB - Fédération Française du Bâtiment	
Porteur du CQP :	Syndicat National de l'Isolation 10 rue du débarcadère 75017 Paris	André POUX 01 40 55 13 70 <a href="mailto:delegue@snisolation.fr">delegue@snisolation.fr</a>

Secteur d'activité	BATIMENT
--------------------	----------

Description de l'emploi :	La technique de l'isolation par soufflage consiste à déposer, le plus souvent dans des combles perdus, un matériau isolant thermo-acoustique en vrac conventionnel (laine de verre, laine de roche, ouate de cellulose) ou biosourcé (coton, chanvre, laine de mouton, paille) à l'aide d'un matériel de soufflage adapté, afin d'atteindre la performance énergétique et acoustique définie dans le descriptif des travaux.
---------------------------	--

Classement CCN :	Non concerné
------------------	--------------

Enregistrement aux répertoires :	Non concerné
Date d'échéance répertoires :	Non concerné

Référentiels de compétences

REFERENTIEL DE COMPETENCES

*identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*

La technique de l'isolation par soufflage consiste à déposer un matériau isolant thermo-acoustique en vrac à l'aide d'un matériel de soufflage adapté, afin d'atteindre la performance énergétique et acoustique définie dans le descriptif des travaux.

**Organiser son poste de travail de soufflage d'isolants en vrac** à partir du descriptif des travaux afin de préparer une isolation thermo-acoustique.

**Réaliser les travaux préalables au soufflage des matériaux** en utilisant en toute sécurité les moyens adaptés d'accès à la zone de travail afin de respecter la réglementation.

**Souffler des isolants en vrac** à l'aide de la cardeuse souffleuse pour réaliser une isolation thermo-acoustique.

**Clôturer son chantier** en vérifiant la qualité du travail réalisé et en nettoyant la zone de travail afin de satisfaire son client.

